

juillet 2021

Infos Fay



Les beaux jours reviennent et la situation sanitaire s'améliore. Aux vacances dernières, après un premier confinement, nous avons tombé les masques. Hélas, à l'automne les choses se sont assombries pour nous amener à un deuxième confinement, beaucoup plus difficile à supporter.

Entre temps, la science a avancé et la vaccination a apporté de l'espoir et permis la fin de ce confinement. Sachons à présent profiter de nos vacances, indispensables pour repartir plus forts, en n'oubliant pas cependant prudence et gestes barrières pour nous préserver d'une nouvelle et terrible désillusion !

Le nouveau conseil municipal a engagé les projets du mandat.

La construction de la salle multifonction va démarrer début juillet pour une durée de travaux d'une bonne année ; ce ne sera pas sans gêne pour chacun d'entre nous. Des travaux si importants entraînent des nuisances et le stationnement sera difficile pour l'entrée et la sortie de l'école, pour les activités scolaires et pour les jeux de nos enfants. Nous cherchons des solutions pour que tout se passe au mieux.

Une réflexion sur l'adressage vient d'être mise en place pour permettre une localisation plus aisée de votre domicile par les secours et les livreurs notamment.

Le projet de l'aménagement du centre bourg avance. J'espère que le desserrement des contraintes sanitaires permettra au bureau d'études d'organiser une réunion publique en septembre.

Une commission travaille sur une proposition de chemins piétonniers. Des conventions seront établies avec les propriétaires pour des questions de responsabilités.

Le conseil municipal a validé un investissement à la demande de l'équipe pédagogique pour équiper chaque classe de l'école primaire d'ordinateurs portables et acquérir des équipements numériques.

J'espère qu'après des congés bien mérités nous pourrons nous retrouver, que nos associations revivront et que, gentiment, la vie reprendra son cours normal.

En attendant, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et d'en profiter un maximum tout en observant une prudence qui reste de mise.

A bientôt

**Le Maire,
Maurice Pollefoort**

Journée participative
FAY'RE ENSEMBLE
→ Samedi 25 septembre 2021 ←



La 6^e édition de la journée participative Fay're Ensemble aura lieu le samedi 25 septembre 2021. Cette journée, pour laquelle nombre de fayards répondent présents est un moment privilégié d'échange et de convivialité entre les habitants qui souhaitent s'investir ponctuellement dans l'entretien et l'embellissement de leur cadre de vie en participant à des ateliers de bricolage adaptés aux compétences de chacun. L'impact financier de cette journée est important puisqu'elle permet à la municipalité de réaliser environ 5000 euros d'économie chaque année, ce qui correspondrait à une augmentation d'environ 6% de la fiscalité.

La Mairie tient donc à remercier celles et ceux qui auront à coeur de faire en sorte que le succès de cet événement ne se démente pas. Venez en nombre le 25 septembre célébrer, par votre participation, le retour tant espéré à une vie « normale » !



www.commune-fay.fr



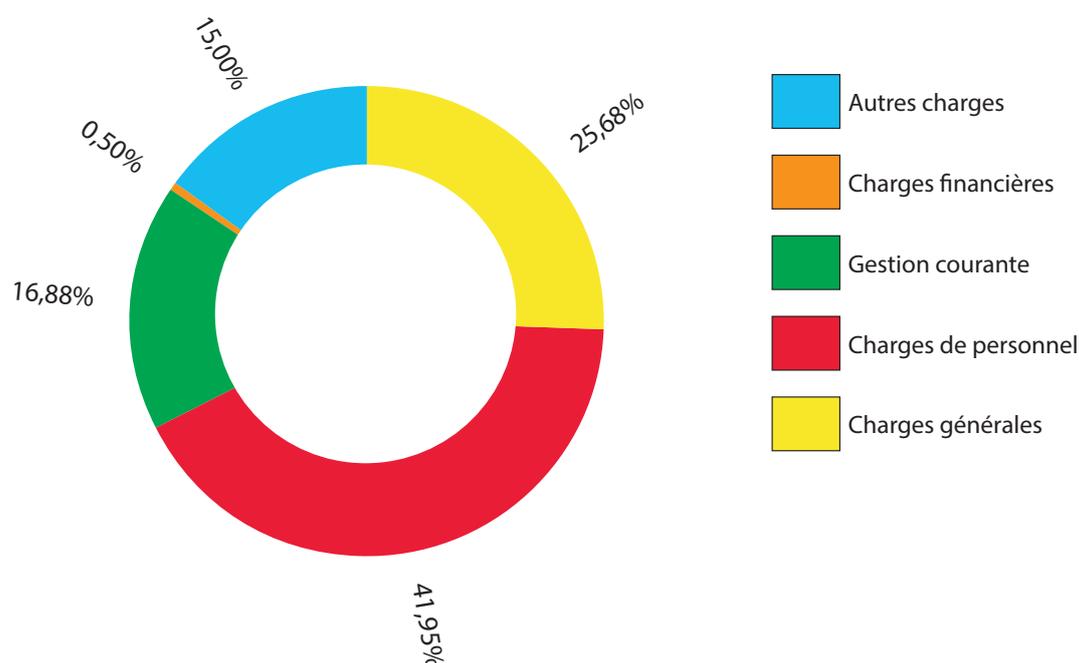
www.lemansmetropole.fr

Le 8 mars 2021, le Conseil Municipal, en présence de Monsieur Marty, receveur municipal, a pris connaissance des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2020 qu'il a approuvés. Compte tenu des projets de la commune, des recettes et des dépenses le conseil municipal a voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2021.

Section fonctionnement

Le budget prévisionnel communal 2021 de fonctionnement s'équilibre à 843 802,09 € en recettes et en dépenses.

Les produits de fonctionnement de 2020 proviennent, principalement, des impôts et taxes (200 520 €) ainsi que des dotations et subventions (122 450 €) et autres. Les dépenses de fonctionnement dans l'exercice 2020 s'élèvent à 334 112,55 € et se répartissent comme le montre la figure ci-dessous :



Section investissement

Le budget prévisionnel investissement 2021 s'équilibre à 1 797 714,63 € en dépenses et recettes. Le principal poste de dépense en investissement est le projet de la salle multifonctions (963 935,24 €), suivi du projet de la salle de restauration scolaire et garderie (500 000 €) et du projet de la centrale de chauffe (200 000 €).

Endettement de la commune

Pour réaliser ses projets d'investissement, la commune fait appel à des subventions diverses, à son épargne et à des emprunts. Voici quelques chiffres significatifs pour donner une idée de l'endettement de la commune et son évolution depuis 2019.

Le coefficient de surendettement qui est le rapport de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement permet de déterminer le temps nécessaire au remboursement de la dette si on affectait l'ensemble des produits de fonctionnement au remboursement de cette dette. Le coefficient critique étant de 1,435, on peut voir dans le tableau ci-dessous que la commune de Fay en est très loin. Le coefficient de surendettement de 0,17 indique que le stock d'emprunt est équivalent à 3 mois environ de ressources de fonctionnement.

Année	Nombre d'habitants	Encours de la dette (€) au 31/12/N	Produits de fonctionnement (€)	Coefficient de surendettement	Endettement par habitant en (€)
2020	706	74562	431295	0,17	105,61
2019	681	90530	403384	0,22	132,93